

---

**PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT ÉCOSYSTÉMIQUE  
DANS LA RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES  
RAPPORT SUR LE DÉCOUPAGE TERRITORIAL :  
ZONES À HAUTE VALEUR ET UNITÉS TERRITORIALES DE PLANIFICATION**

**RAPPORT PRÉLIMINAIRE  
PRÉSENTÉ AU**

**MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES  
ET DE LA FAUNE (MRNF)**

**PAR  
NATURE QUÉBEC**

Avril 2009



*Nature Québec*  
sensible à tous les milieux



**Comment citer ce document :**

Nature Québec, 2009. *Projet pilote d'aménagement écosystémique dans la réserve faunique des Laurentides. Rapport sur le découpage territorial : zones à haute valeur et unités territoriales de planification*. Rapport préliminaire présenté au Ministère des Ressources naturelles et de la faune. 49 pages.

---

Rédaction : Lucie Parizeau, ing. f.

Collaboration : Louis Bélanger (Nature Québec), Luc Bérard (MRNF-DAFPP), Yan Boucher (MRNF-DRF), Nicolas-Pascal Côté (Nation innue), Judith Courtois (Nation innue), Wendy Giroux (MRNF-faune), Michel Mongeon (Nation huronne-Wendat), Marc Leblanc (MRNF-DEPF), Josée Paquet (MRNF-DEPF), Éric Provost (Scierie Leduc), Frédéric Raymond (CRÉ Capitale-Nationale), Serge Tremblay (MRNF-DEPF), Denis Villeneuve (Abitibi Bowater)

ISBN xxxxxxxxxxxxxxxx (version imprimée)

ISBN xxxxxxxxxxxxxxxx (version PDF)

© Nature Québec, 2009

870, avenue De Salaberry, bureau 207 • Québec (Québec) G1R 2T9



# TABLE DES MATIÈRES

---

MISE EN SITUATION .....	1
LES ZONES À HAUTE VALEUR (ZHV) .....	2
LES UNITÉS TERRITORIALES DE PLANIFICATION (UTP).....	5
ANNEXE 1 – DESCRIPTION DES ZONES DE HAUTE VALEUR DE BIODIVERSITÉ .....	9
ANNEXE 2 – ZONES DE HAUTE VALEUR ET UTILISATION DES PREMIÈRES NATIONS.....	13
ANNEXE 3 – ZONES DE HAUTE VALEUR DE RÉCRÉATION.....	14
ANNEXE 4 – DESCRIPTION DES ZONES À HAUTE VALEUR .....	19
ANNEXE 5 – CARTES.....	25

# LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1 – Descriptif des secteurs à haute valeur de récréation, UAF 31-53 .....	15
Tableau 2 – Descriptif des secteurs à haute valeur de récréation, UAF 23-51 .....	16
Tableau 3 – Descriptif des zones à haute valeur UAF 031-53 .....	19
Tableau 4– Descriptif des zones à haute valeur UAF 023-51 .....	22

# LISTE DES CARTES

---

Carte 1 – Zones de haute valeur et délimitations de biodiversité.....	25
Carte 2 – Zones de haute valeur et délimitations de récréation .....	26
Carte 3 – Zones de haute valeur et délimitations de l'utilisation des Premières nations .....	27
Carte 4 – Zones de concentration de haute valeur .....	28
Carte 5 – Identification des zones de concentration de haute valeur à l'aide des unités de drainage.....	29
Carte 6 – UAF 31-53 : zones de haute valeur .....	30
Carte 7 – UAF 23-51 : zones de haute valeur .....	31
Carte 8 – UAF 31-53 : zones de haute valeur de biodiversité .....	32
Carte 9 – uaf 31-53 : zones de haute valeur de récréation.....	33
Carte 10 – UAF 31-53 : zones de haute valeur des premières nations .....	34
Carte 11 – UAF 23-51 : zones de haute valeur de biodiversité .....	35
Carte 12 – UAF 23-51 : zones de haute valeur de récréation.....	36
Carte 13 – UAF 23-51 : zones de haute valeur des premières nations .....	37
Carte 14 – Critères écologiques pour la délimitation des unités territoriales de planification .....	38
Carte 15 – Critères administratifs pour la délimitation des unités territoriales de planification.....	39
Carte 16 – UAF 31-53 et 23-51 : zones à haute valeur et unités territoriales de planification .....	40



# MISE EN SITUATION

---

La question du découpage territorial dans la réserve faunique des Laurentides (RFL) provient du besoin de déterminer où et comment mettre en œuvre l'aménagement écosystémique (AÉ). De plus, le constat étant que le territoire de la réserve faunique des Laurentides se trouve dans une situation de restauration, il est apparu indispensable de définir une nouvelle échelle spatiale appropriée et de trouver l'entité géographique de base la plus pertinente permettant de répondre aux enjeux entérinés. Également, devant l'impossibilité à court terme d'appliquer l'aménagement écosystémique à l'ensemble du territoire il importait de concentrer les efforts sur certains secteurs et, à moyen terme, de trouver un outil permettant d'appliquer l'aménagement écosystémique sur tout le territoire. Le nouveau découpage vise différents objectifs tels que :

- la simplification de la gestion et de l'élaboration des stratégies;
- l'efficacité du suivi des indicateurs de performance, lesquels permettent d'identifier la situation actuelle du paysage par rapport aux paysages cibles qui sont visés à l'échelle de la RFL;
- une approche exportable.

La RFL possède déjà une multitude de découpages administratifs (unités d'aménagement forestier (UAF), unités territoriales de référence (UTR), territoires de piégeage et secteurs de chasse) ainsi que les découpages écologiques (bassins versants, cadre écologique de référence (CÉR), districts écologiques et grands écosystèmes) mais aucun ne rencontrait tous les objectifs. Par contre, il était essentiel de considérer ces découpages dans la réflexion de la nouvelle délimitation. Ainsi, les nouvelles entités spatiales qui ont été élaborées tiennent compte des découpages existants tout en répondant à la problématique de la multiplicité des enjeux présents dans la RFL. De cette façon, le zonage vise à mettre en application le concept du filtre brut et, de ce fait, répondre à plusieurs enjeux à la fois. Les problèmes qui pourraient subsister seraient par la suite abordés spécifiquement, selon le cas échéant. À court terme, les ZHV permettront une vitesse de mise en œuvre et de restauration plus rapide et demandera un aménagement écosystémique plus rigoureux dans des territoires où on retrouve des superpositions d'enjeux et des enjeux majeurs. À plus long terme, les UTP permettront la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique sur tout le territoire avec un temps de restauration plus long que dans les ZHV. Pour le moment, et afin de faciliter le calcul des impacts sur la possibilité forestière, la délimitation a été effectuée seulement pour deux UAF, la 31-53 entièrement incluse et la 23-51 majoritairement incluse dans la RFL.

# LES ZONES À HAUTE VALEUR (ZHV)

---

À la suite des premiers portraits réalisés sur le territoire de la réserve faunique des Laurentides, il nous est apparu difficile à court terme d'appliquer l'aménagement écosystémique sur tout le territoire. En conséquence, il était opportun d'agir en premier lieu sur les secteurs névralgiques. En ce sens, les zones à haute valeur sont des zones où l'on retrouve une concentration d'enjeux importants reliés à la biodiversité, à la récréation et aux Premières nations. Les ZHV ne sont pas des aires protégées, car à l'intérieur de ces zones il sera possible d'effectuer des activités d'intervention forestière, mais à condition que la ou les valeurs qui y sont identifiées puissent soutenir des interventions de la sorte. Les ZHV sont des sites où de plus grandes opportunités d'aménagement sont offertes mais où il faudra accepter, le cas échéant, de faire des efforts particulier de planification et d'avoir des coût d'opération plus élevés. Les éléments isolés, qui ne sont pas pris en compte par les ZHV, ne seront pas abandonnés puisqu'il s'agit d'enjeux retenus par la table des partenaires. Ces éléments seront pris en compte par des modalités d'interventions.

La superficie des zones à haute valeur a été déterminée en s'inspirant de l'aire d'équilibre dynamique basée sur la fréquence et la taille des perturbations naturelles. Ainsi, la surface à partir de laquelle les pourcentages de stades de développement des peuplements deviennent stables dans l'analyse de paysage se situe entre 30 et 120 km<sup>2</sup>. Afin d'éviter les extrêmes, et par la même occasion de viser la dimension des unités de chasse à l'original, la superficie des ZHV a été fixée entre 50 et 100 km<sup>2</sup>.

Les zones à haute valeur s'inspirent du concept de forêt à haute valeur de conservation (FHVC) provenant du principe n° 9 de l'approche du Forest Stewardship Council (FSC). En ce sens, nous avons procédé à l'identification des zones de haute valeur de biodiversité, de récréation et des Premières nations :

- Haute valeur de biodiversité (annexe 1) :
  - Occurrences d'espèces menacées et vulnérables
  - Lacs à omble chevalier
  - Écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE)
  - Refuges biologiques
  - Lacs sans poisson
  - Forêts mûres et surannées
  - Caribou forestier de Charlevoix
  - Bassins versants transfrontalier des parcs
  - Zones reliées à un passage à faune de la route 175

*Couches utilisées pour bonifier les zones à haute valeur*

- Lacs en allopatrie (omble de fontaine)
- Milieux humides boisés et non-boisés
- Aires d'utilisation du caribou forestier

■ Haute valeur et utilisation des Premières nations (annexe 2)

- Hurons : zone patrimoniale
- Hurons : occupation contemporaine
- Innus : secteur archéologique
- Innus : site archéologique
- Innus : site de rassemblement
- Innus : site patrimonial

■ Haute valeur de récréation (annexe 3)

- Lacs stratégiques
- Chalets de catégorie 1

*Couches utilisées pour bonifier les zones à haute valeur*

- Sentiers de motoneige et de quad et circuits de canot et de kayak
- Frayères
- Aménagements aquatiques
- Lacs à touladi
- Infrastructures

Les zones de haute valeur ainsi que leurs critères d'importance et de délimitation ont été identifiés avec la participation des spécialistes liés à la biodiversité, principalement le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), des spécialistes liés à la récréation avec l'aide de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), et des communautés autochtones, avec les nations innue de Mashteuiatsh et huronne de Wendake. Le groupe de travail du MRNF travaillant sur la sylviculture intensive n'était pas suffisamment avancé pour nous permettre d'inclure cette valeur. Conséquemment, les zones de productivité intensive n'ont pas été prises en compte lors de la réalisation des ZHV.

Dans le but de réaliser la délimitation des ZHV, les trois types de haute valeur et leurs critères de délimitation ont été cartographiés (annexe 5, cartes 1 à 3 : cartes des zones de haute valeur et de leurs délimitations, soit biodiversité, récréation et Premières nations). Par la suite, une délimitation grossière des concentrations de chaque type de zone de haute valeur (biodiversité, récréation et Premières nations) et leur superposition ont permis de visualiser et de repérer les zones de concentration de zones de haute valeur (annexe 5, carte 4 : zones de concentration de haute valeur). À la suite de cette superposition, nous avons remarqué que les zones de haute valeur occupaient une grande place dans les UAF. Afin de ne pas nuire à la faisabilité du projet, nous avons fixé la proportion occupée par les ZHV à un seuil de 1/3 de la superficie de l'UAF. Cette proportion de la superficie du territoire provient d'un jugement d'experts dans le but de cibler le premier tiers de l'UAF où appliquer en priorité l'aménagement écosystémique. De plus, cette proportion s'inspire de la Paix des Braves, où une règle du 25 % avait été utilisée pour les sites d'intérêt faunique.

Les zones de concentration de haute valeur ont été délimitées en utilisant les unités de drainage, celles-ci correspondent aux petites subdivisions du bassin versant, chaque lac possède son unité de drainage, ce qui évite toute superposition. Comme les bassins versants, les unités de drainage

sont délimitées selon les lignes de crête, ce qui facilite le traitement des enjeux de qualité visuelle du paysage et de voirie forestière. De plus, l'utilisation des unités de drainage a permis de réaliser une délimitation des ZHV non subjective. Afin de permettre une gestion plus facile, les limites administratives des UAF et de la RFL ont été respectées. Ainsi, les unités de drainage utilisées pour la délimitation étaient celles incluses dans les deux UAF à l'intérieure de la RFL (annexe 5, carte 5 : Identification des zones à haute valeur à l'aide des unités de drainage).

Chacune des ZHV a été analysée afin d'obtenir une description détaillée de ce qu'elle contenait. La description comprend les zones de haute valeur selon le type de valeur, la superficie totale et forestière productive en hectare, ainsi qu'un nom correspondant à un lac ou un endroit permettant de situer rapidement la zone (annexe 4). Les cartes des ZHV sont présentées à l'annexe 5 :

- Carte 6 : zones de haute valeur de l'UAF 31-53
- Carte 7 : zones de haute valeur de l'UAF 23-51
- Carte 8 : zones de haute valeur de biodiversité de l'UAF 31-53
- Carte 9 : zones de haute valeur de récréation de l'UAF 31-53
- Carte 10 : zones de haute valeur des Premières nations de l'UAF 31-53
- Carte 11 : zones de haute valeur de biodiversité de l'UAF 23-51
- Carte 12 : zones de haute valeur de récréation de l'UAF 23-51
- Carte 13 : zones de haute valeur des Premières nations de l'UAF 23-51

# LES UNITÉS TERRITORIALES DE PLANIFICATION (UTP)

---

Les UTP ont été délimitées en complémentarité des ZHV afin d'agir sur le territoire en entier. Elles ont comme objectif l'application de l'aménagement écosystémique à moyen et long terme. La superficie d'une UTP est d'environ 150 km<sup>2</sup> et consiste en un compromis visant à tenir compte des contraintes opérationnelles tout en considérant l'aire d'équilibre dynamique. Comme les UTP ont été créées en complément des ZHV, elles suivent elles aussi les limites des unités de drainage permettant ainsi une délimitation non subjective et facilitant le traitement des enjeux de qualité visuelle du paysage et de voirie forestière. La délimitation des UTP a été faite avec un système hiérarchique : la limite de la RFL, les UAF et les ZHV formaient les couches de base. Par la suite, nous retrouvons les grands bassins versants, les grands écosystèmes et les mesures d'harmonisation. Afin de faciliter le traitement des enjeux écologiques, la délimitation des UTP a été conçue en tenant compte des critères écologiques que sont les grands bassins versants et les grands écosystèmes (annexe 5, carte 14 : critères écologiques pour la délimitation des UTP). De plus, pour faciliter la gestion, des critères administratifs telles que sont la RFL, les UAF et les mesures d'harmonisation (unités de négociation territoriale) ont aussi été utilisés (annexe 5, carte 15 : critères administratifs pour la délimitation des UTP). Les mesures d'harmonisation comprennent le Nitassinan relié à la nation Innue et les zones de piégeage présentement et potentiellement utilisées par la nation huronne.

La carte 16 de l'annexe 5 présente les zones à haute valeur et les unités territoriales de planification pour les deux UAF de la RFL.



# ANNEXES



# ANNEXE 1

## DESCRIPTION DES ZONES DE HAUTE VALEUR DE BIODIVERSITÉ

---

- Occurrences d'espèces menacées et vulnérables : cette couche comprend les groupes d'espèces vertébrées et vasculaires ainsi que leur statut désigné selon la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables* (LOI EMV). L'occurrence de ces espèces est indiquée par des points seulement. Cette couche provient du centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) et a été fourni par le MRNF (Wendy Giroux, MRNF Faune).
- Lacs à omble chevalier (lacs stratégiques de conservation) : lacs faisant partie du patrimoine mondial. Il en existe 312 au monde (Amérique du Nord), dont 282 au Québec (90 % des lacs), dont 145 sont dans la région de la Capitale Nationale (46 % de tous les lacs dans le monde). Cette espèce est fragile aux changements physico-chimiques de son habitat. Ce poisson fraie en bordure des lacs. Dans le cadre des travaux d'identification des sites fauniques d'intérêt (SFI) effectués par la Direction générale régionale de la Capitale-Nationale du MRNF, des modalités particulières d'interventions forestières sont en cours d'élaboration. Cette couche a été fourni par le MRNF (Wendy Giroux, MRNF Faune).

À ne pas confondre, il y a deux sous-espèces d'omble chevalier au Québec :

- *Salvelinus alpinus erythrinus* : au nord du 54<sup>e</sup> parallèle, espèce anadrome (d'eau saline et d'eau douce) relativement abondante.
- *Salvelinus alpinus oquassa* : espèce lacustre vivant seulement dans l'eau douce, vestige du retrait des glaciers (11 900ans), au sud du 52<sup>e</sup> parallèle, susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

Les menaces et risques pour l'espèce sont l'altération et la dégradation de l'habitat aquatique liés à la diminution de la qualité de l'eau et à la modification de ses propriétés physico-chimiques (température, pH, oxygène dissout, turbidité, enrichissement en nutriments) et la diminution de la productivité de l'espèce liée à la perte de recrutement et à l'introduction de nouvelles espèces. Les mesures de protection doivent viser à : (1) limiter les apports en phosphore et en azote afin de prévenir l'eutrophisation des lacs ; (2) limiter l'acidification des lacs liée à l'augmentation du ruissellement et au lessivage des sols ; (3) assurer le maintien des bandes riveraines boisées et arbustives en bordure des lacs et des tributaires ; (4) limiter les apports en sédiments afin de prévenir le colmatage des frayères ; (5) prévenir les fluctuations du niveau d'eau qui exonderait les frayères. Des modalités d'intervention forestière particulières visant à assurer le maintien des conditions physico-chimiques de l'eau et à réduire les risques de sédimentation sont en cours d'élaboration dans le cadre du projet SFI susmentionné. De plus, le développement de la villégiature est à proscrire sur ces plans d'eau afin de limiter tout risque d'eutrophisation (cette modalité est effective dans la région de la Capitale-Nationale).

- **Écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) :** Ces territoires sont protégés pour certaines caractéristiques particulières (forêts rares, forêts anciennes, forêts refuges d'espèces menacées ou vulnérables). Ces forêts sont alors protégées légalement contre toute activité susceptible d'en modifier les caractéristiques. Cette couche a été retenue afin d'adopter des modalités particulières autour de ces territoires protégés. Cette couche a été fournie par le MRNF (Normand Villeneuve, MRNF DEPF)
- **Refuges biologiques :** Ces refuges constituent de petites aires protégées (de l'ordre de quelques kilomètres carrés) qui contribuent à l'atteinte des objectifs de protection du territoire québécois par leur grande diversité d'écosystèmes et leur répartition sur l'ensemble du territoire forestier sous aménagement. Couche fournie par le MRNF (Wendy Giroux, MRNF Faune).
- **Lacs sans poisson :** Les lacs sans poisson sont généralement des lacs de faibles superficies, en tête de bassin versant et ayant un faible taux de renouvellement. Ces lacs possèdent une biodiversité particulière liée à l'absence de prédateurs que sont les poissons. Ainsi une faune particulière s'y est développée (faune benthique et planctonique distinctive) et certaines espèces y sont associées (ex : le garrot d'Islande, une espèce à statut précaire). Des modalités d'intervention forestière particulières visant à : (1) assurer le maintien des niveaux trophiques, (2) assurer le maintien des habitats riverains et (3) limiter les apports en phosphore et en azote afin de prévenir l'eutrophisation des lacs sont en cours d'élaboration dans le cadre du projet SFI susmentionné. Couche fournie par le MRNF (Wendy Giroux, MRNF Faune).
- **Les forêts mûres et surannées :** ces massifs sont le résultat d'une analyse de voisinage effectuée par Yan Boucher (MRNF DRF). Lorsque la fenêtre comprenait plus de 50 % de forêts âgées de 70 ans et plus, elle était retenue. Cette analyse a été réalisée avec les données de la carte écoforestière du 4<sup>e</sup> décennal, bonifiée d'une mise à jour des données jusqu'à 2008.
- **Les blocs caribou :** les blocs caribou correspondent à des blocs d'intérêt délimités lors de l'élaboration du plan d'aménagement forestier. En mars 2005, le caribou, écotype forestier, a été désigné « espèce vulnérable » par le gouvernement du Québec, en vertu de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*. Cette population fait partie de la population boréale du caribou des bois, désignée comme étant menacée au Canada par le gouvernement du Canada en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Les pertes ou les modifications d'habitat causées par les interventions forestières affectent beaucoup le caribou forestier. D'une part, les coupes successives compromettent la production des lichens qui constituent la base de son alimentation. Les habitats perturbés ou rajeunis sont délaissés ou sous-utilisés par le caribou, lequel se concentre alors dans les habitats résiduels. D'autre part, la régénération du milieu en essences feuillues – phénomène appelé « enfeuilletement » – crée un milieu propice pour l'orignal. Le morcellement du territoire favorise ainsi son établissement et une présence accrue sur les sites récemment perturbés. Attirés par les orignaux, les loups s'installent aussi dans les environs. De façon similaire, les ours sont attirés par le rajeunissement de la végétation et la prolifération des petits fruits tels que les bleuets et les framboises. Par conséquent, les activités

forestières, telles que pratiquées actuellement, favorisent donc une augmentation des prédateurs à proximité des caribous. Les aires d'utilisation intensive, l'utilisation des aires de fréquentation, des aires de mise bas, du rut et de l'hivernage ont été proposé au groupe mais n'ont pas été retenus. Cette donnée provient du MRNF (Wendy Giroux, MRNF Faune).

- Les bassins versants transfrontalier des parcs : bassins versants dont les cours d'eau à l'extérieur du parc peuvent influencer les cours d'eau à l'intérieur du parc. Les cours d'eau transfrontalier on fait l'objet d'une classification de la part des gestionnaires des parcs. Lors de la délimitation des zones à haute valeur, seul les cours d'eau d'importance majeure ont été utilisés. La délimitation des bassins versants transfrontaliers c'est effectuée à partir des unités de drainages (provenant du MDDEP, Jean Bissonnette). Les unités de drainage sont une partie d'un bassin versant constituant une portion du réseau hydrographique.
- Zones reliées à un passage à faune de la route 175 : les passages à faune le long de la 175 doivent comprendre une zone de protection de part et d'autres du passage. La zone comprend : la zone projetée pour un passage à faune aérien sur la route 175, des lacs utilisés par le garrot d'Islande, un secteur ayant un lourd historique de coupe et pour lequel un plan forestier de rétablissement de la forêt pourrait être mis en œuvre, un secteur fortement utilisé par le caribou forestier pour rejoindre des habitats localisés à l'ouest et à l'est de la route 175. (Wendy Giroux MRNF (Faune)).

*Couches utilisées pour bonifier les zones à haute valeur, ces couches n'étaient pas utilisées pour délimiter les zones, mais l'information a été gardée afin de savoir que ces éléments d'importance sont présents dans les zones.*

- Lacs en allopatrie (omble de fontaine) : la localisation des lacs à omble de fontaine en allopatrie est importante afin d'empêcher l'introduction d'espèce compétitrice par l'élimination des obstacles à la migration du poisson compétiteur. Ces obstacles peuvent être d'origine naturelle (chute) ou peuvent avoir été aménagés (digue, barrage, seuil).
- Milieux humides boisés et non-boisés : les milieux humides sont reconnus pour leur grande diversité biologique, tant en raison des espèces qu'ils abritent que parce que ces milieux regroupent en eux-mêmes une large variété d'habitats et de communautés végétales. Nous avons cherché, en vain, une façon de sélectionner des milieux humides d'intérêt parmi tous ceux présent dans la RFL. On entend par *milieux humides d'intérêt* les milieux de haute valeur écologique ou de grande importance pour le maintien de la biodiversité. De tels milieux peuvent être reconnus sur la base d'une combinaison d'attributs remarquables. Les milieux humides auraient dû être pris en compte lors de la délimitation des zones à haute valeur, par contre, puisqu'il n'existe pas de critère afin de trouver les milieux humides d'importances majeurs il nous a été impossible de les prendre en compte. Un groupe de travail a été formé par le MRNF afin de permettre la

discrimination des milieux humides. Les travaux de ce groupe est pour le moment interrompus.

- Les aires d'utilisation du caribou : utilisées pendant au moins deux ans entre 2004 et 2007, par plus d'un individu et pendant la période d'hiver, de mise bas et de rut (période critique). Les zones sont localisées à l'ouest des blocs caribou qui avaient été délimités à partir des données de télémétrie de 1998-1999 (plan d'aménagement forestier). Il y a des nouveaux secteurs surtout localisés au nord et nord-ouest du parc de la Jacques-Cartier qui sont maintenant aussi utilisés.

## ANNEXE 2

# ZONES DE HAUTE VALEUR ET UTILISATION DES PREMIÈRES NATIONS

---

### HURON

- Zone patrimoniale : données historique d'occupation du territoire
- Occupation contemporaine : utilisation actuelle ou anticipée du territoire

### INNUS

- Secteur archéologique : concentration de sites archéologiques
- Site archéologique : sites reconnus par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Les sites archéologiques ont été délimités soit par :
  - un cercle d'un rayon de 500 m autour d'un site ponctuel ;
  - le lac plus 200m autour du lac pour une concentration de site archéologique (par exemple le grand lac Jacques Cartier);
  - le lac plus 100m autour du lac pour une zone où l'utilisation historique ne correspond plus à la réalité actuelle du territoire (par exemple le lac des Neiges où il y a eu inondation).
- Site de rassemblement : utilisation actuelle
- Site patrimonial : entente de principe signée entre le gouvernement fédéral et provincial et le Mamuitun

## ANNEXE 3

# ZONES DE HAUTE VALEUR DE RÉCRÉATION

---

- Lacs stratégiques : lacs dont le nombre de kilogrammes de poissons pêchés est important et qui fournissent 50 % de la biomasse totale pêchée pour l’omble de fontaine, ainsi que les lacs où sont récoltées les plus imposantes prises (poissons trophées) et qui sont en association avec un plan d’hébergement important (plan américain ou européen). Bassin versant primaire : la zone qui protège le lac stratégique a été délimitée selon le concept de bassin versant primaire.
  - Les bassins versants primaires sont l’ensemble des tributaires sans lac se jetant directement dans le cours d’eau principal, ainsi que les tributaires où on retrouve des chaînes de lacs, et cela jusqu’au premier grand lac. Le « premier grand lac » joue un rôle tampon (Lamarre, 2006 ; UQCN, 2005).
  - Dans le cadre des travaux d’identification des sites fauniques d’intérêt (SFI) effectués par la direction générale régionale de la Capitale-Nationale du MRNF, des modalités particulières d’intervention forestière sont en cours d’élaboration.
- Chalet de catégorie 1 : L’analyse de la SÉPAQ quant aux sites d’intérêt prioritaire pour la sensibilité des paysages a été réalisée selon des critères du nombre de chalet, de la capacité quotidienne et de l’offre annuelle en jours-personnes par site. Seuls les chalets de catégorie 1 ont été retenus pour les zones à haute valeur. Analyse du paysage : La SÉPAQ a réalisée une analyse du paysage à partir de certains sites d’importance. Afin de délimiter une zone autour des chalets de catégorie 1, l’analyse du paysage a été utilisée jusqu’à 3 km autour du chalet.

*Couches utilisées pour bonifier les zones à haute valeur, ces couches n’étaient pas utilisées pour délimiter les zones mais l’information a été gardée afin de savoir que ces éléments d’importance sont présents dans ces zones.*

- Sentiers de motoneige et de quad et circuits de canot et de kayak : ces données proviennent de la SÉPAQ et ont été vérifiées par les organismes concernés. Les sentiers de motoneige et de quad ainsi que les circuits de canot et de kayak n’ont pas servi à la délimitation des ZHV. Ceux-ci ont été ajoutés comme information dans les zones à haute valeur.
- Frayères : couche d’éléments ponctuels représentant essentiellement les frayères et les aires d’alevinage. La couche des frayères connues a été complétée par l’union avec la couche des frayères aménagées par la SÉPAQ. La couche des frayères connues provient du MRNF. Dans le cadre des travaux d’identification des sites fauniques d’intérêt (SFI) effectués par la direction générale régionale de la Capitale-Nationale du MRNF, des modalités particulières d’intervention forestière sont en cours d’élaboration pour les frayères et aires d’alevinage.

- Aménagement aquatique : Nettoyage de cours d'eau, aménagement de frayères, installation de seuils, etc. Dans le cadre des travaux d'identification des sites fauniques d'intérêt (SFI) effectués par la direction générale régionale de la Capitale-Nationale du MRNF, des modalités particulières d'intervention forestière sont en cours d'élaboration.
- Lacs à touladi : cette espèce est recherchée par certains pêcheurs. Dans le cadre des travaux d'identification des sites fauniques d'intérêt (SFI) effectués par la direction générale régionale de la Capitale-Nationale du MRNF, des modalités particulières d'interventions forestières sont en cours d'élaboration pour les lacs à touladi.
- Infrastructures : une infrastructure peut être un chalet, un pavillon d'accueil, un camp de chasse, un entrepôt, une résidence personnelle, etc.

Tableau 1 –  
Descriptif des secteurs à haute valeur de récréation, UAF 31-53

Nom du secteur	Type de haute valeur	Description
Lac Provençal	Lac stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 frayère connue</li> <li>■ 3 aménagements aquatiques</li> </ul> Statistiques du lac (2007) <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de captures : 2023</li> <li>■ Poids moyen : 78,5 g</li> <li>■ Succès moyen : 8,8 jours</li> </ul>
Lac Lachance	Lac stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 frayère connue</li> <li>■ 2 aménagements aquatiques</li> </ul> Statistiques du lac (2007) <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de captures : 2826</li> <li>■ Poids moyen : 77,7 g</li> <li>■ Succès moyen : 8,2 jours</li> </ul>
Lac Hermine	Lac stratégique	Statistiques du lac (2007) <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de captures : 2375</li> <li>■ Poids moyen : 119,4 g</li> <li>■ Succès moyen : 11,3 jours</li> </ul>
Lac Nadreau et lac Grandpré	Lacs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Lac Nadreau : 1 frayère connue</li> <li>■ Lac Grandpré : Lac à touladi, 2 frayères connues</li> </ul> Statistiques des lacs (2007) <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de captures : 4506</li> <li>■ Poids moyen : 102,9 g</li> <li>■ Succès moyen : 8,6 jours</li> </ul>
Lac Beauséjour	Lac stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Lac à omble chevalier</li> <li>■ 1 frayère connue</li> </ul> Statistiques du lac (2007) <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de captures : 2370</li> <li>■ Poids moyen : 131,1 g</li> <li>■ Succès moyen : 6,6 jours</li> </ul>
Lac Champlain	Lac stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 frayère connue</li> <li>■ 3 aménagements aquatiques</li> </ul> Statistique du lac (2007) <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de captures : 2686</li> <li>■ Poids moyen : 197,4 g</li> <li>■ Succès moyen : 5,0 jours</li> </ul>

Nom du secteur	Type de haute valeur	Description
Petit lac Jacques-Cartier	Lac stratégique	Statistique du lac (2007) <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de captures : 3848</li> <li>■ Poids moyen : 87,0 g</li> <li>■ Succès moyen : 9,4 jours</li> </ul>
Lac à Noël	Paysage et stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 9 chalets (lac à Noël) et accueil du camp Mercier</li> <li>■ Lac stratégique (lac à Noël)</li> </ul> Statistique du lac (2007) <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de captures : 6710</li> <li>■ Poids moyen : 105,4 g</li> <li>■ Succès moyen : 4,8 jours</li> </ul> Autres infrastructures <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 frayère connue</li> <li>■ 6 aménagements aquatiques</li> <li>■ Ajout d'un secteur de protection du paysage autour des sentiers de ski de fond</li> </ul>
Lac des Neiges	Paysage et stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 3 chalets (pavillons Giroux et chalet des ministres)</li> <li>■ Lac stratégique (lac des Neiges)</li> </ul> Statistique du lac (2007) <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de captures : 2264</li> <li>■ Poids moyen : 247,2 g</li> <li>■ Succès moyen : 3,8 jours</li> </ul> Autres infrastructures <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Lac à touladi</li> <li>■ 2 frayères connues</li> <li>■ 5 aménagements aquatiques</li> </ul>
Lac Jacques-Cartier, chalet l'Étape, chalet le Relais et chalet Sept-Îles	Paysage	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 7 chalets (Jacques Cartier)</li> <li>■ 20 chalets (chalets l'Étape)</li> <li>■ 13 chalets (chalets le Relais)</li> <li>■ 3 chalets (chalets lac Sept-Îles)</li> </ul> Autres infrastructures <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Lac à touladi</li> <li>■ Lac à omble chevalier</li> <li>■ 20 frayères connues</li> <li>■ 7 aménagements aquatiques</li> </ul>

Tableau 2 –  
Descriptif des secteurs à haute valeur de récréation, UAF 23-51

Nom du secteur	Type de haute valeur	Description
Lac Montreuil (aux Rognons)	Lac stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 Frayères connues</li> </ul> Statistique du lac (2007) <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de captures : 2747</li> <li>■ Poids moyen : 115,9 g</li> <li>■ Succès moyen : 10,2 jours</li> </ul>
Lac des Mâles et lac Bouteille	Lacs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 3 chalets (lac des mâles)</li> <li>■ 1 autre infrastructure</li> </ul> Statistiques des lacs (2007) <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de captures : 2082</li> <li>■ Poids moyen : 197 g</li> <li>■ Succès moyen : 4,4 jours</li> </ul>

Nom du secteur	Type de haute valeur	Description
Lac Germain	Lac stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Lac à omble chevalier</li> <li>■ 2 frayères connues</li> <li>■ 1 aménagement aquatique</li> </ul> Statistiques du lac (2007) <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de captures : 1150</li> <li>■ Poids moyen : 201,7 g</li> <li>■ Succès moyen : 6,2 jours</li> </ul>
Lac Métascouac	Lac stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 frayère connue</li> <li>■ 1 infrastructure</li> </ul> Statistiques du lac (2007) <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de captures : 3008</li> <li>■ Poids moyen : 143,5 g</li> <li>■ Succès moyen : 5,7 jours</li> </ul>
Lac aux Montagnais	Paysage	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 5 chalets (chalets aux Écorces)</li> </ul> Autre infrastructure <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 3 frayères connues</li> </ul>
Lac Berthiaume	paysage	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 3 chalets (chalet Hirondelle)</li> <li>■ 2 emplacements pour tente</li> <li>■ Autre infrastructure</li> </ul>
Lac F.X. Lemieux	Paysage et stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 5 chalets (F.X. Lemieux)</li> <li>■ Lac stratégique (Lac F.X. Lemieux)</li> </ul> Statistiques du lac (2007) <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de captures : 2786</li> <li>■ Poids moyen : 106,2 g</li> <li>■ Succès moyen : 5,8 jours</li> </ul> Autre infrastructure <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 aménagements aquatiques</li> </ul>
Lac aux écorces	Paysage et stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 5 chalets (chalets aux Écorces)</li> <li>■ Lac stratégique (Lac aux Écorces)</li> </ul> Statistiques du lac (2007) <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de capture : 2497</li> <li>■ Poids moyen : 150,3 g</li> <li>■ Succès moyen : 3,8 jours</li> </ul> Autre infrastructure <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 3 frayères connues</li> </ul>
Lac de la Belle-Rivière	Paysage et stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Camping Belle-Rivière (30 sites)</li> <li>■ Lac stratégique (Lac de la Belle-Rivière)</li> </ul> Statistiques du lac (2007) <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de capture : 3290</li> <li>■ Poids moyen : 127,1 g</li> <li>■ Succès moyen : 4,3 jours</li> </ul> Autre infrastructure <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 3 frayères connues</li> </ul>

#### Statistique de pêche de 2007

- Nombre de captures : nombre total de poisson enregistrés pour le plan d'eau
- Poids moyen : poids moyen en gramme des poissons récoltés
- Succès moyen : nombre de poissons capturés en moyenne par un pêcheur en une journée de pêche



# ANNEXE 4

## DESCRIPTION DES ZONES À HAUTE VALEUR

Tableau 3 –  
Descriptif des zones à haute valeur UAF 031-53

Zhv	Nom	Description des zones à haute valeur	Superficie totale (avec lacs) en km <sup>2</sup>	Superficie forestière productive en km <sup>2</sup>
Zhv1	Camp Mercier	<p>Biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 3 refuges biologiques</li> <li>■ 2 bassins versants immédiats transfrontaliers du parc de la Jacques-Cartier</li> </ul> <p>Récréation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Zone de protection du paysage des chalets du camp Mercier et du lac à Noël</li> <li>■ Bassin versant immédiat du lac stratégique lac à Noël</li> </ul> <p>Premières nations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Occupation contemporaine par la nation huronne</li> <li>■ Site archéologique de la nation innue</li> </ul>	64,31	57,93
Zhv2	Lac Jacques-Cartier	<p>Biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 bassins versants immédiats de lacs à omble chevalier</li> <li>■ 1 bassin versant immédiat de lacs sans poisson</li> <li>■ 3 refuges biologiques</li> </ul> <p>Récréation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 zones de protection du paysage des chalets Jacques-Cartier et l'Étape, du camping la Loutre et du lac Jacques Cartier</li> <li>■ 2 bassins versants immédiats des lacs stratégiques Beauséjour et Hermine</li> <li>■ Sentier de motoneige</li> <li>■ Sentier de quad</li> </ul> <p>Premières nations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Concentration de sites archéologiques de la nation innue</li> </ul>	94,72	75,62
Zhv3	Corridor caribou	<p>Biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Espèce menacée ou vulnérable (Garrot d'Islande (<i>Bucephala islandica</i>))</li> <li>■ Massif comprenant plus 50 % de forêts de 70 ans et plus</li> <li>■ Bloc caribou</li> <li>■ Corridor de migration du caribou forestier</li> <li>■ Localisation de caribou 2004-2007</li> </ul>	79,10	74,30

Zhv	Nom	Description des zones à haute valeur	Superficie totale (avec lacs) en km <sup>2</sup>	Superficie forestière productive en km <sup>2</sup>
		<p>Récréatif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 bassins versants immédiats des lacs stratégiques Provençal et Lachance</li> <li>• Sentier de motoneige</li> </ul> <p>Premières nations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Occupation contemporaine de la nation Huronne</li> </ul>		
Zhv4	Lac des Neiges	<p>Biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 3 écosystèmes forestiers exceptionnels</li> <li>■ 3 refuges biologiques</li> <li>■ Massifs comprenant plus de 50 % de forêt de 70 ans et plus</li> <li>■ Bloc caribou</li> <li>■ Corridor de migration du caribou forestier</li> <li>■ Localisation de caribou 2004-2007</li> </ul> <p>Récréation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 zones de protection du paysage des chalets des ministres, du camp Giroux et du lac des Neiges</li> <li>■ Bassin versant immédiat du lac stratégique lac des Neiges</li> <li>■ Sentier de motoneige</li> </ul> <p>Premières nations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Occupation contemporaine de la nation huronne</li> <li>■ 2 sites archéologiques de la nation innue</li> </ul>	94,31	82,59
Zhv5	Petit lac Jacques-Cartier	<p>Biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 bassin versant immédiat de lacs à omble chevalier</li> <li>■ 1 refuge biologique</li> <li>■ 5 bassins versants immédiats transfrontaliers du parc de la Jacques-Cartier</li> <li>■ Massif comprenant plus de 50 % de forêt de 70 ans et plus</li> </ul> <p>Récréatif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 bassins versants immédiats des lacs stratégiques Petit lac Jacques-Cartier et Doris</li> <li>■ Sentier de quad</li> </ul> <p>Premières nations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Site archéologique de la nation innue</li> </ul>	73,17	62,33
Zhv6	Lac Champlain	<p>Biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Localisation de caribou 2004-2007</li> <li>■ Occurrence d'une espèce menacée (<i>Utricularia gibba</i>)</li> <li>■ 2 bassins versants immédiats de lac à omble chevalier</li> </ul>	63,01	57,17

Zhv	Nom	Description des zones à haute valeur	Superficie totale (avec lacs) en km <sup>2</sup>	Superficie forestière productive en km <sup>2</sup>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Refuge biologique</li> <li>■ 5 bassins versants immédiats transfrontaliers du parc de la Jacques-Cartier</li> <li>■ Massif comprenant plus de 50 % de forêt de 70 ans et plus</li> </ul> Récréation <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Zones de protection du paysage des chalets Relais et Sept-Îles et des lacs Horatio Walker et Sept-Îles</li> <li>■ Sentier de quad</li> </ul>		
Somme des superficies des zones à haute valeur			468,62	409,94
Ratio (superficie des zhv / superficie de l'UAF 031-53)			34 %	32 %

Tableau 4—  
Descriptif des zones à haute valeur UAF 023-51

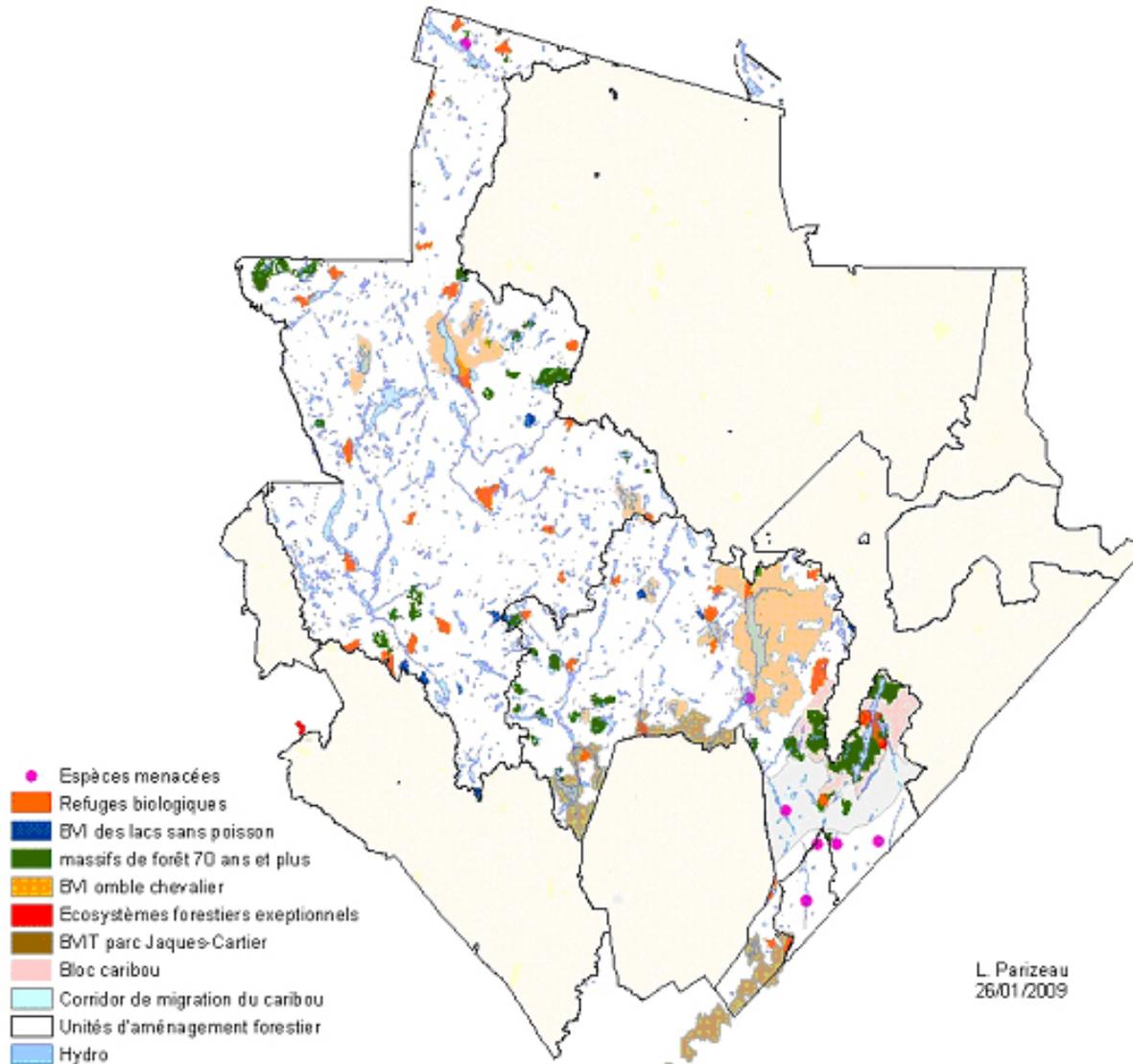
Zhv	Nom	Description des zones à haute valeur	Superficie totale (avec lac) en km <sup>2</sup>	Superficie forestière productive en km <sup>2</sup>
Zhv7	Lac Montreuil et des Mâles	<p>Biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Localisation de caribous 2004-2007</li> <li>■ 3 bassins versants immédiats de lacs sans poisson</li> </ul> <p>Récréation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 3 bassins versants immédiats des lacs stratégiques Montreuil (aux Rognons) et des Mâles (lac des Mâles et lac de la bouteille)</li> </ul>	100,55	91,34
Zhv8	Lac F.-X. Lemieux	<p>Biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Localisation de caribous 2004-2007</li> <li>■ Bassin versant immédiat des lacs sans poisson</li> </ul> <p>Récréation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Zone de protection du paysage des chalets et du lac F.-X. Lemieux</li> <li>■ Bassin versant immédiat du lac stratégique F.-X. Lemieux</li> </ul>	59,45	55,98
Zhv9	Lac Germain	<p>Biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Bassin versant immédiat de lacs à omble chevalier</li> <li>■ 1 refuge biologique</li> <li>■ Massifs comprenant plus de 50 % de forêt de 70 ans et plus</li> </ul> <p>Récréatif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Bassin versant immédiat du lac stratégique lac Germain</li> </ul>	56,38	47,92
Zhv10	Lac aux Écorces	<p>Biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 bassins versants immédiats de lacs à omble chevalier</li> <li>■ 1 refuge biologique</li> <li>■ Massifs comprenant plus de 50 % de forêt de 70 ans et plus</li> </ul> <p>Récréation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Zone de protection du paysage autour des chalets et du lac aux Écorces</li> <li>■ Bassin versant immédiat du lac stratégique aux Écorces</li> <li>■ Trajet de canot et de kayak et sentier de portage</li> </ul> <p>Premières nations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Site patrimonial de la nation innue</li> <li>■ Site archéologique de la nation innue</li> <li>■ Zone patrimoniale de la nation huronne</li> </ul>	98,29	82,41

Zhv	Nom	Description des zones à haute valeur	Superficie totale (avec lac) en km <sup>2</sup>	Superficie forestière productive en km <sup>2</sup>
Zhv11	Lac Métascouac	Biodiversité <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Bassin versant immédiat de lacs à omble chevalier</li> <li>■ 1 refuge biologique</li> </ul> Récréatif <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Zones de protection des paysages des chalets Montagnais et Hirondelle et des lacs aux Montagnais et Berthiaume</li> <li>■ Bassin versant immédiat du lac stratégique Métascouac</li> <li>■ Trajet de canot et de kayak et sentier de portage</li> </ul>	98,58	78,11
Zhv12	Lac de la Belle-Rivière	Biodiversité <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 refuge biologique</li> <li>■ Massifs comprenant plus de 50 % de forêt de 70 ans et plus</li> <li>■ Espèce menacée ou vulnérable (Carcajou (<i>Gulo gulo</i>))</li> </ul> Récréation <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Zone de protection du paysage du camping Belle-Rivière et du lac de la Belle Rivière</li> <li>■ Bassin versant immédiat du lac stratégique de la Belle-Rivière</li> <li>■ Trajet de canot et de kayak et sentier de portage</li> </ul> Premières nations <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Secteur et sites archéologiques de la nation innue</li> </ul>	64,24	52,58
Zhv13	Rivière aux Écorces	Biodiversité <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 refuge biologique</li> <li>■ Massifs comprenant plus de 50 % de forêt de 70 ans et plus</li> </ul> Récréatif <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Trajet de canot et de kayak et sentier de portage</li> </ul> Premières nations <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Site patrimonial de la nation innue</li> </ul>	53,71	49,75
Somme des superficies des zones à haute valeur			531,20	458,09
Ratio (superficie des zhv / superficie de l'UAF 023-51)			23 %	22 %

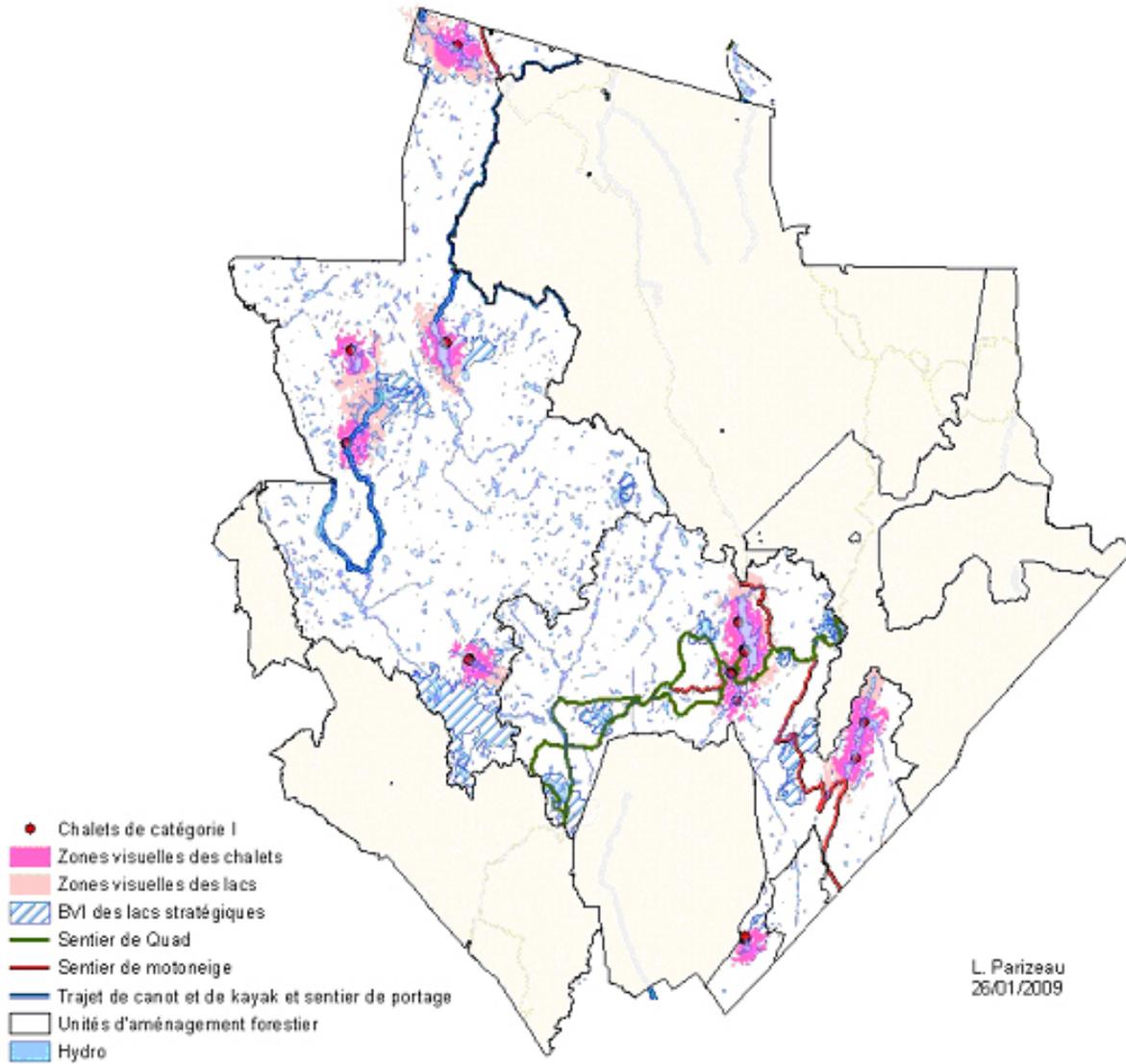


# ANNEXE 5 CARTES

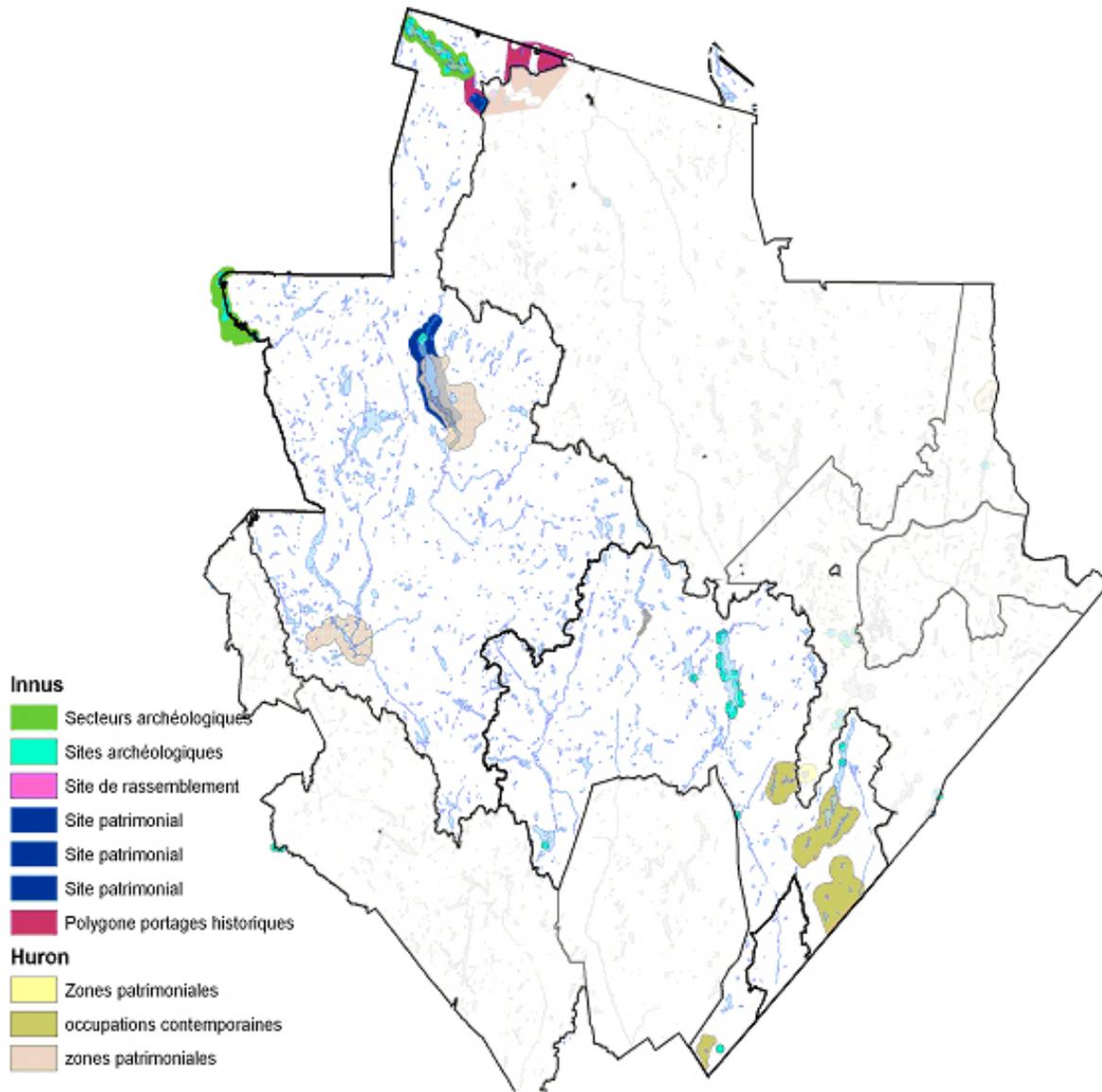
Carte 1 –  
Zones de haute valeur et délimitations de biodiversité



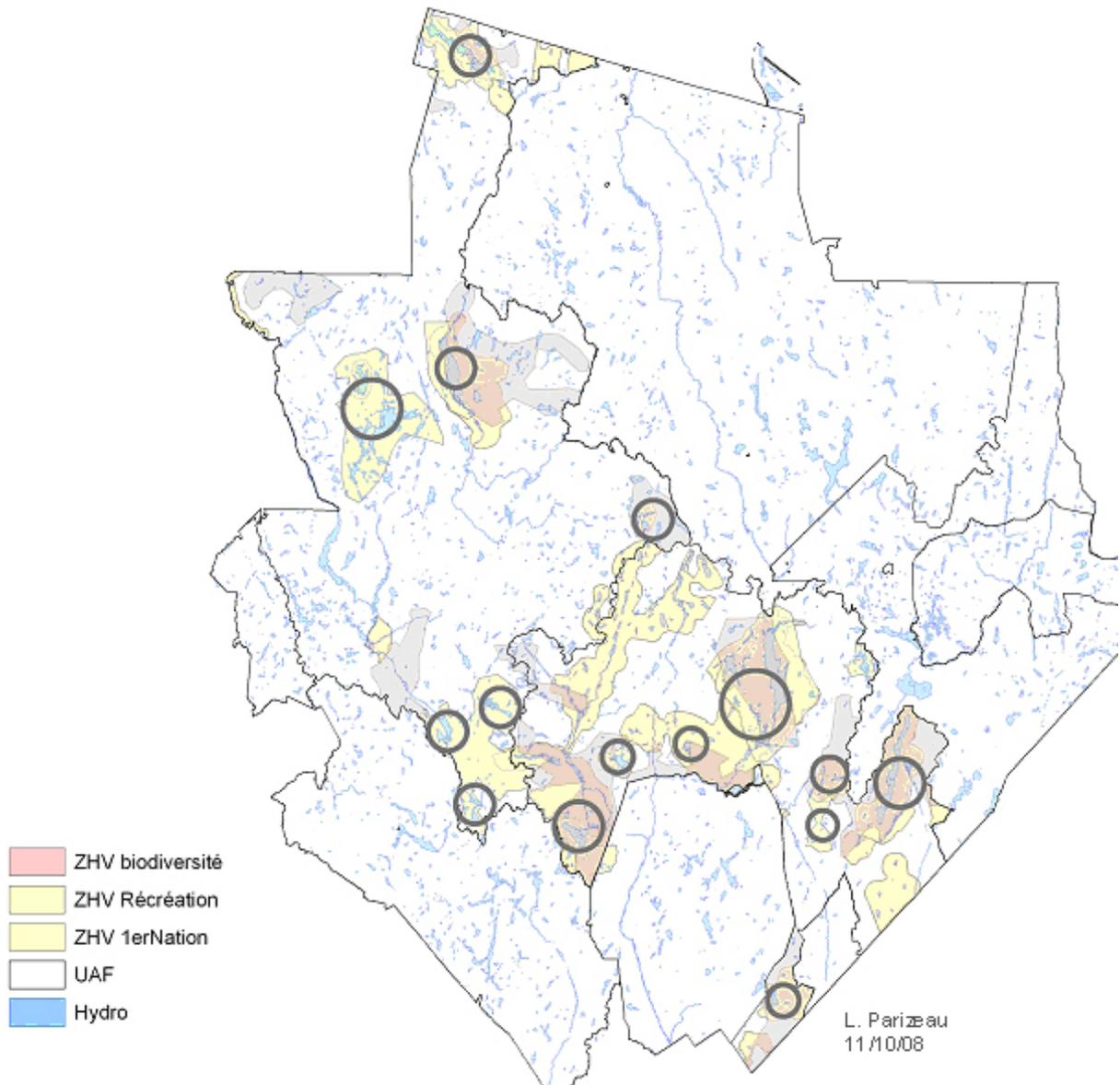
Carte 2 –  
Zones de haute valeur et délimitations de récréation



Carte 3 –  
Zones de haute valeur et délimitations de l'utilisation des Premières nations



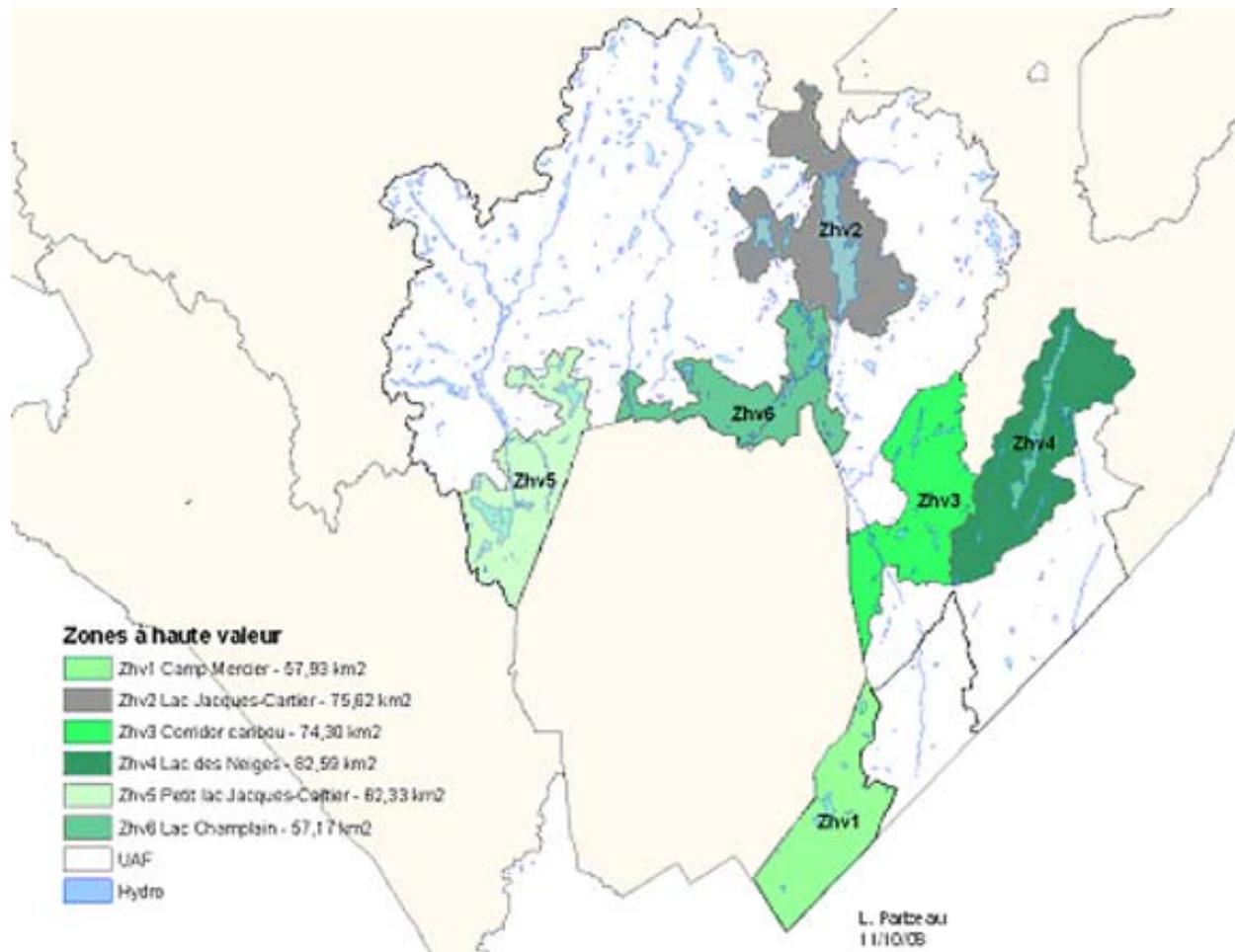
Carte 4 –  
Zones de concentration de haute valeur



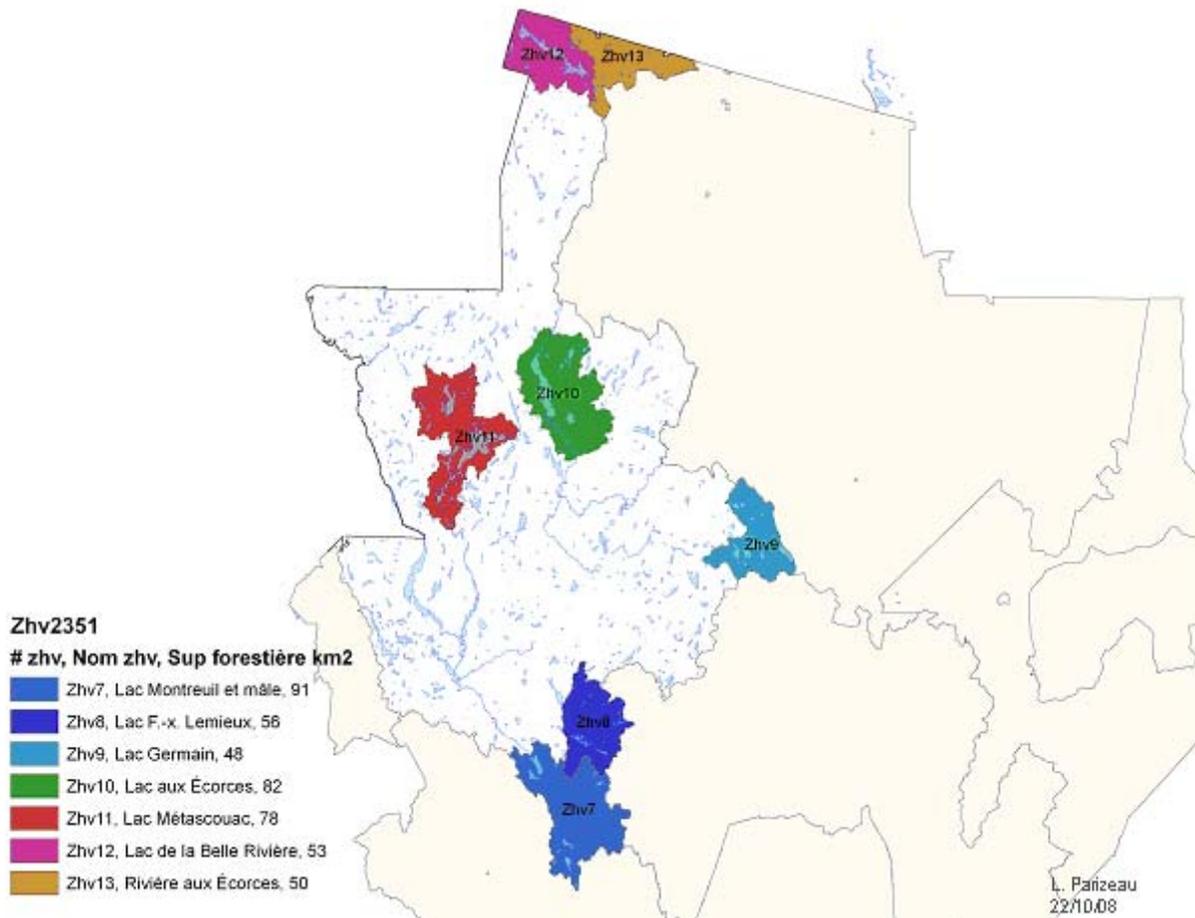
Carte 5 –  
Identification des zones de concentration de haute valeur à l'aide des unités de drainage



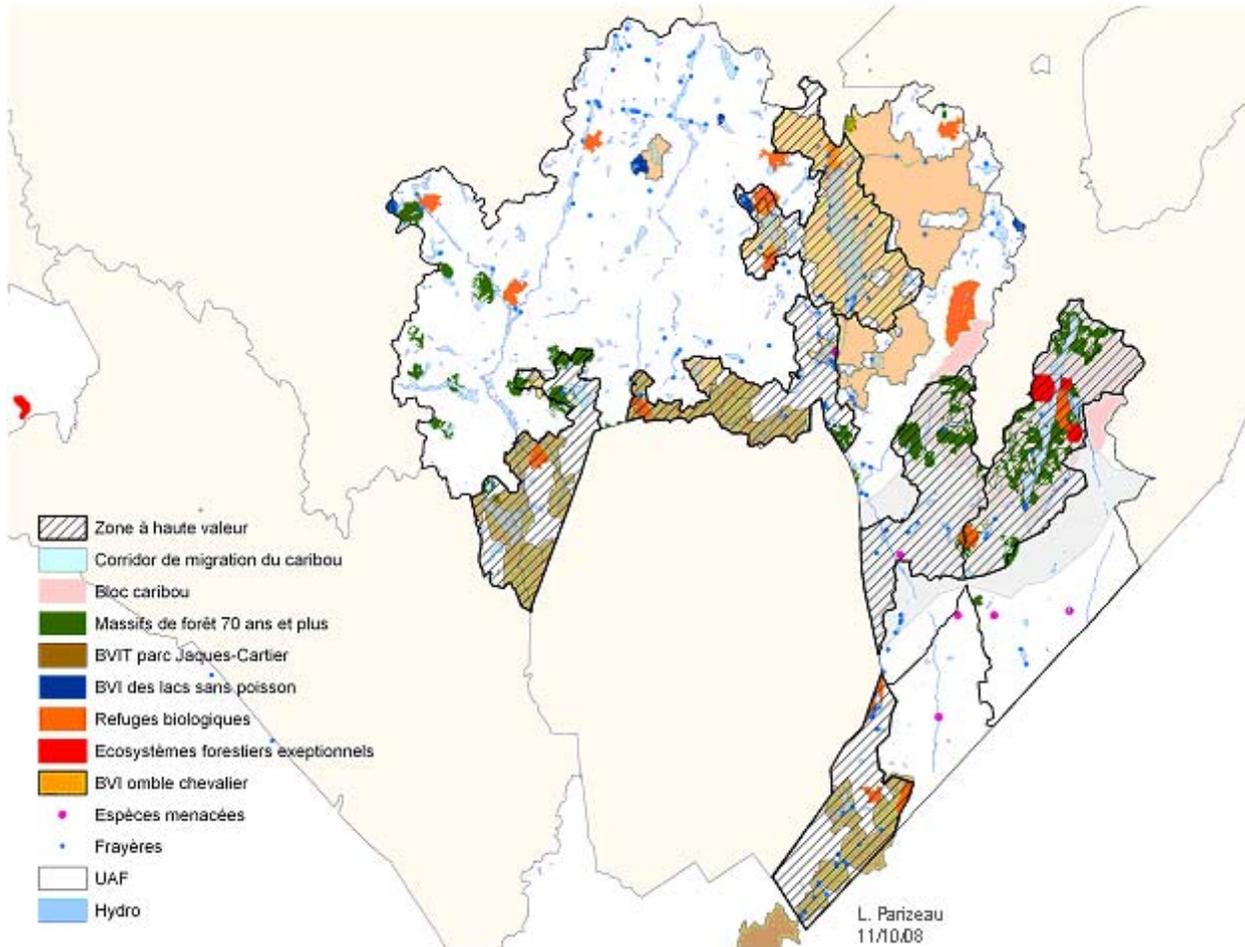
Carte 6 –  
UAF 31-53 : zones de haute valeur



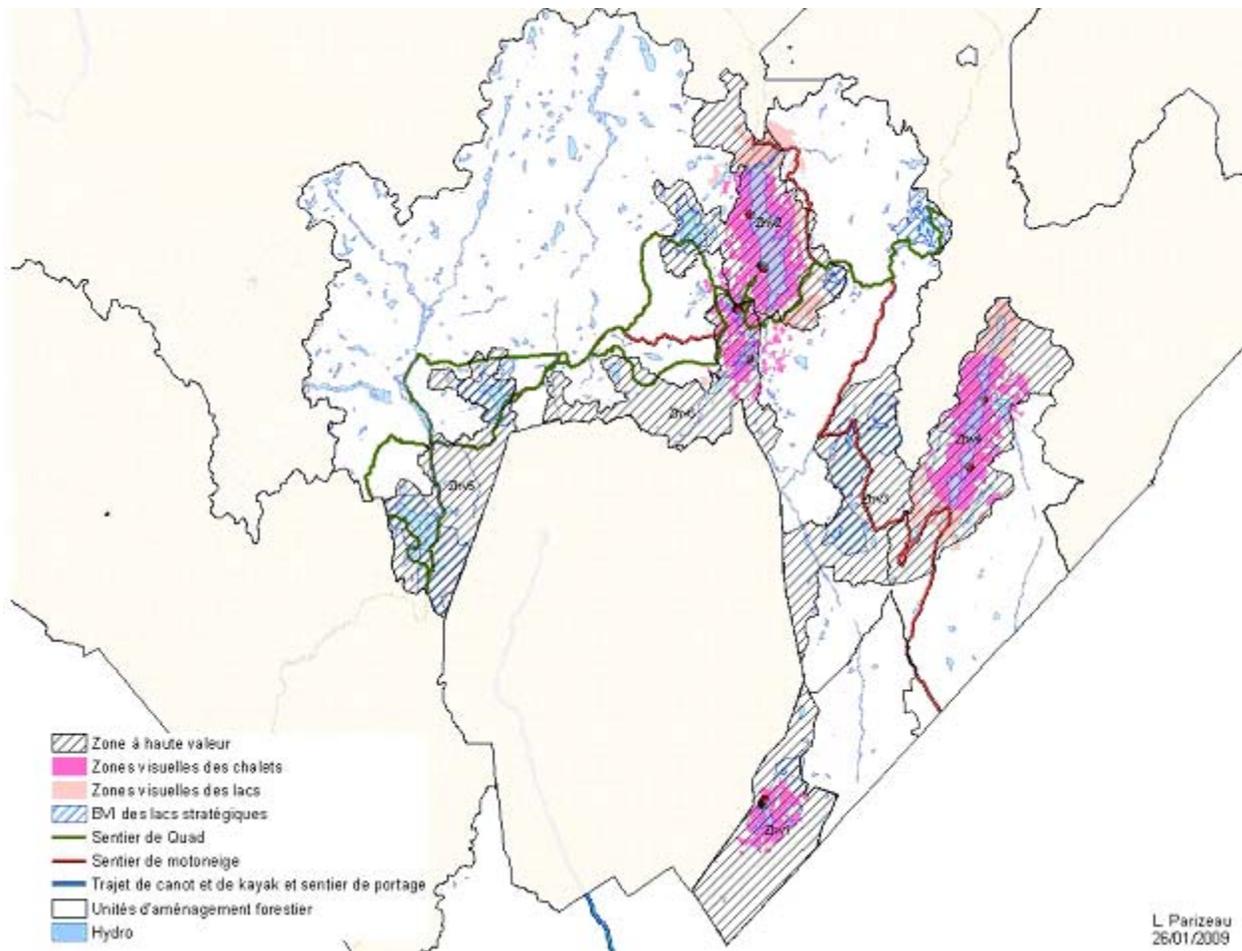
Carte 7 –  
UAF 23-51 : zones de haute valeur



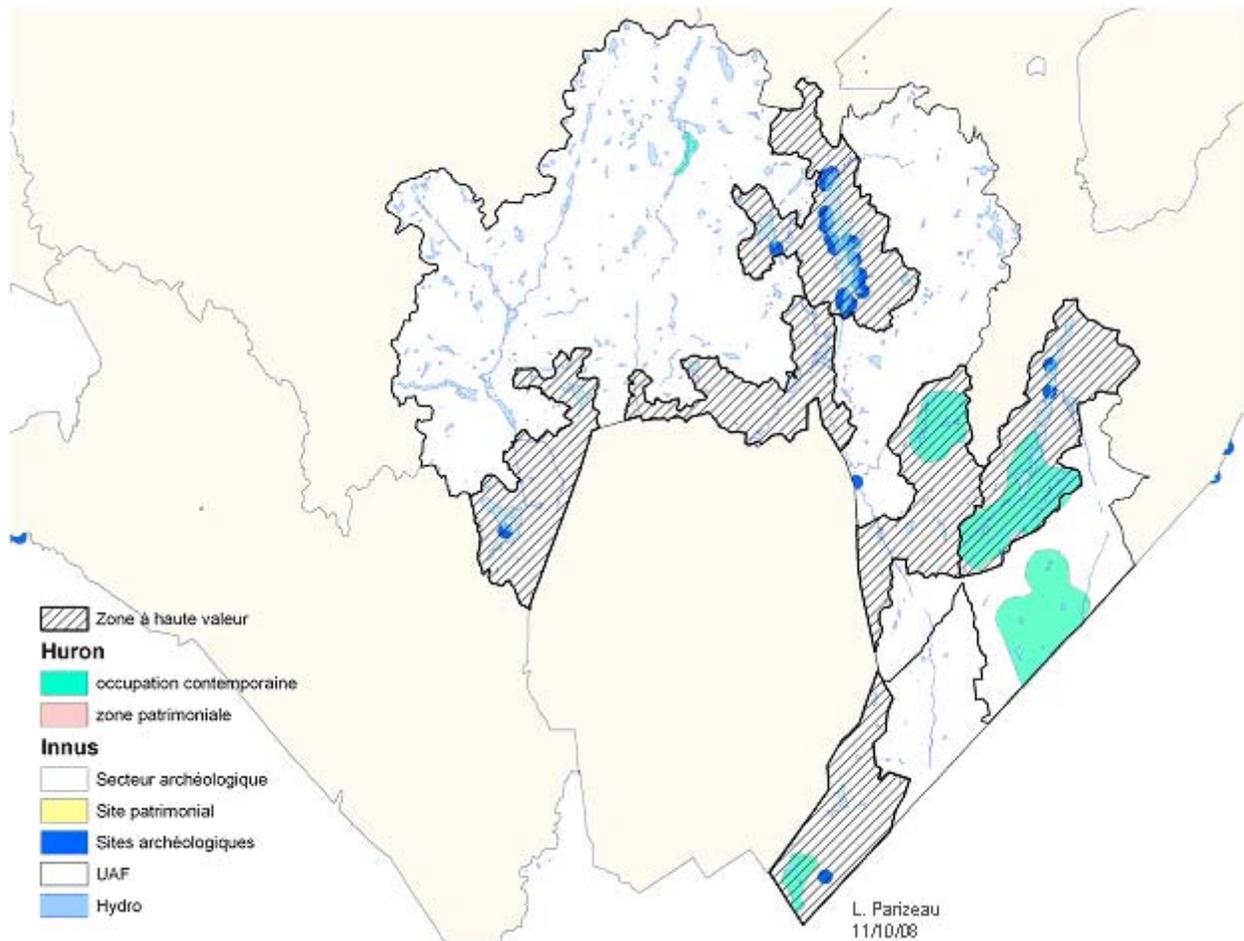
Carte 8 –  
UAF 31-53 : zones de haute valeur de biodiversité



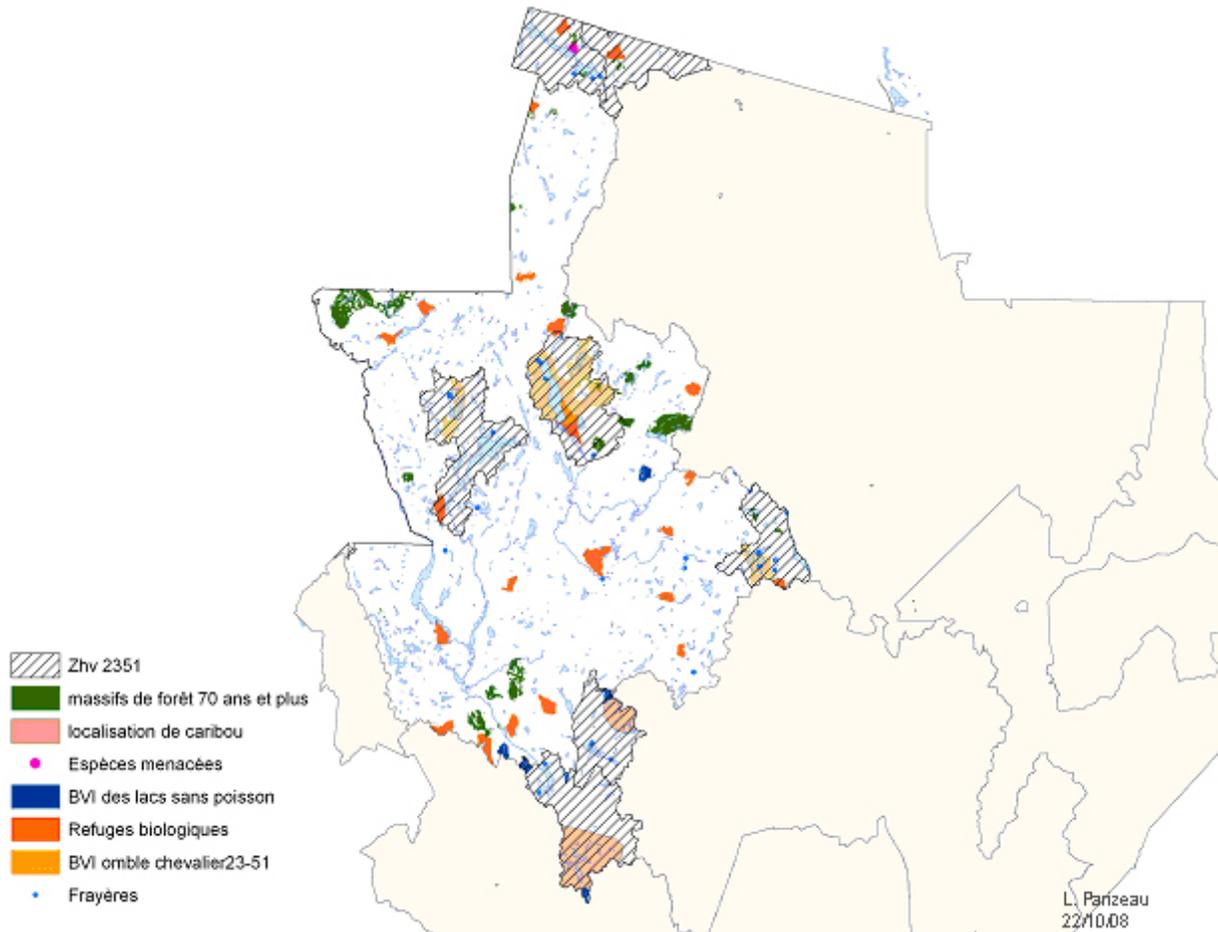
Carte 9 –  
UAF 31-53 : zones de haute valeur de récréation



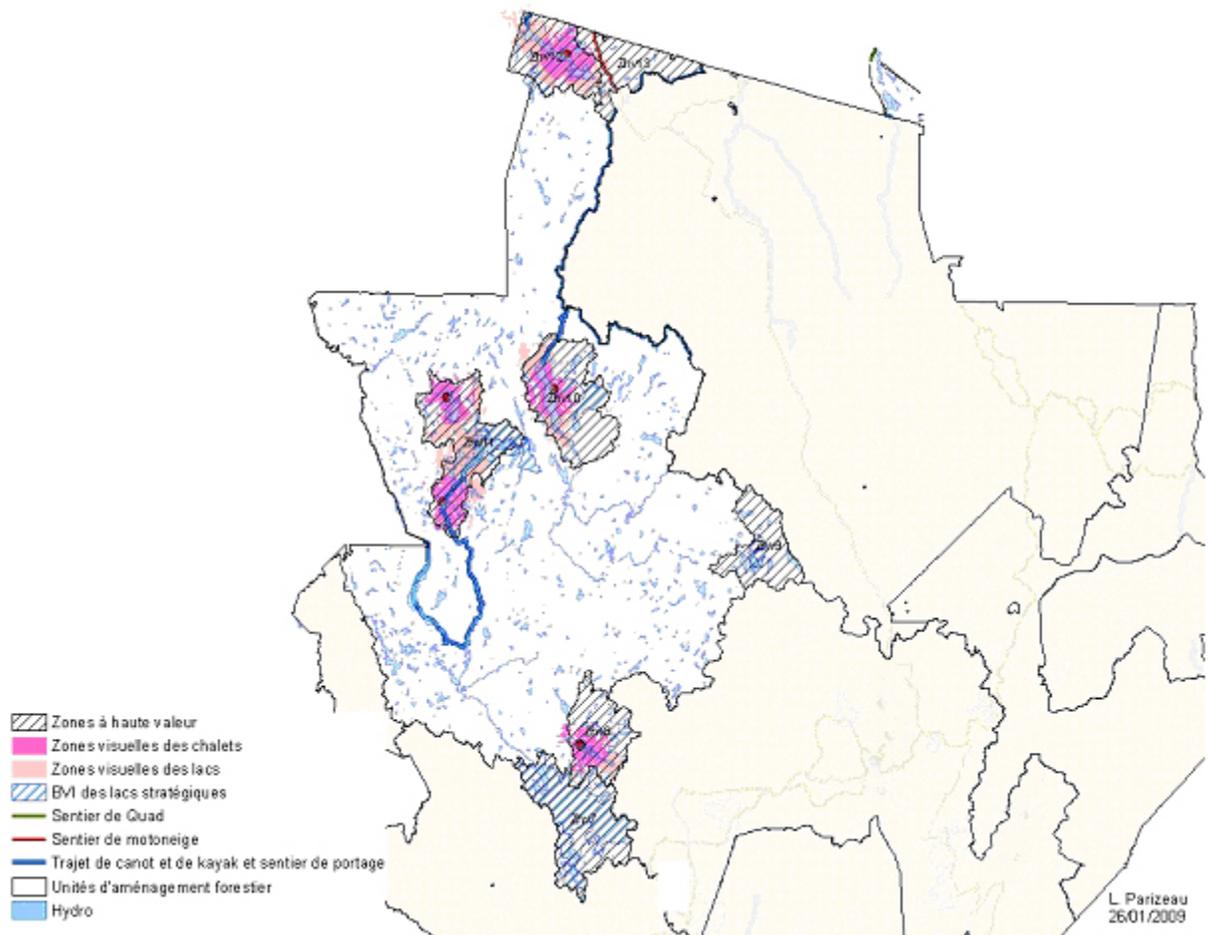
Carte 10 –  
UAF 31-53 : zones de haute valeur des Premières nations



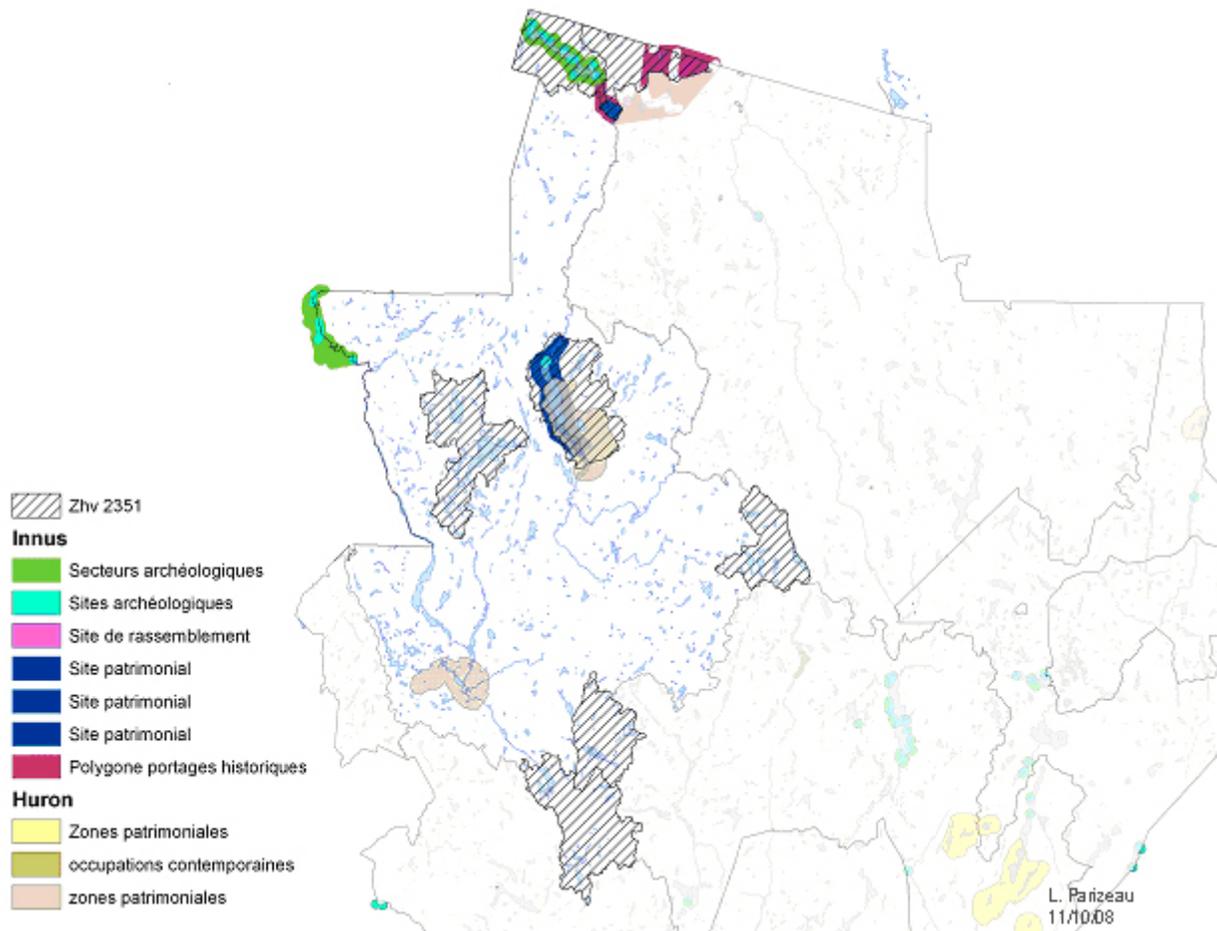
Carte 11 –  
UAF 23-51 : zones de haute valeur de biodiversité



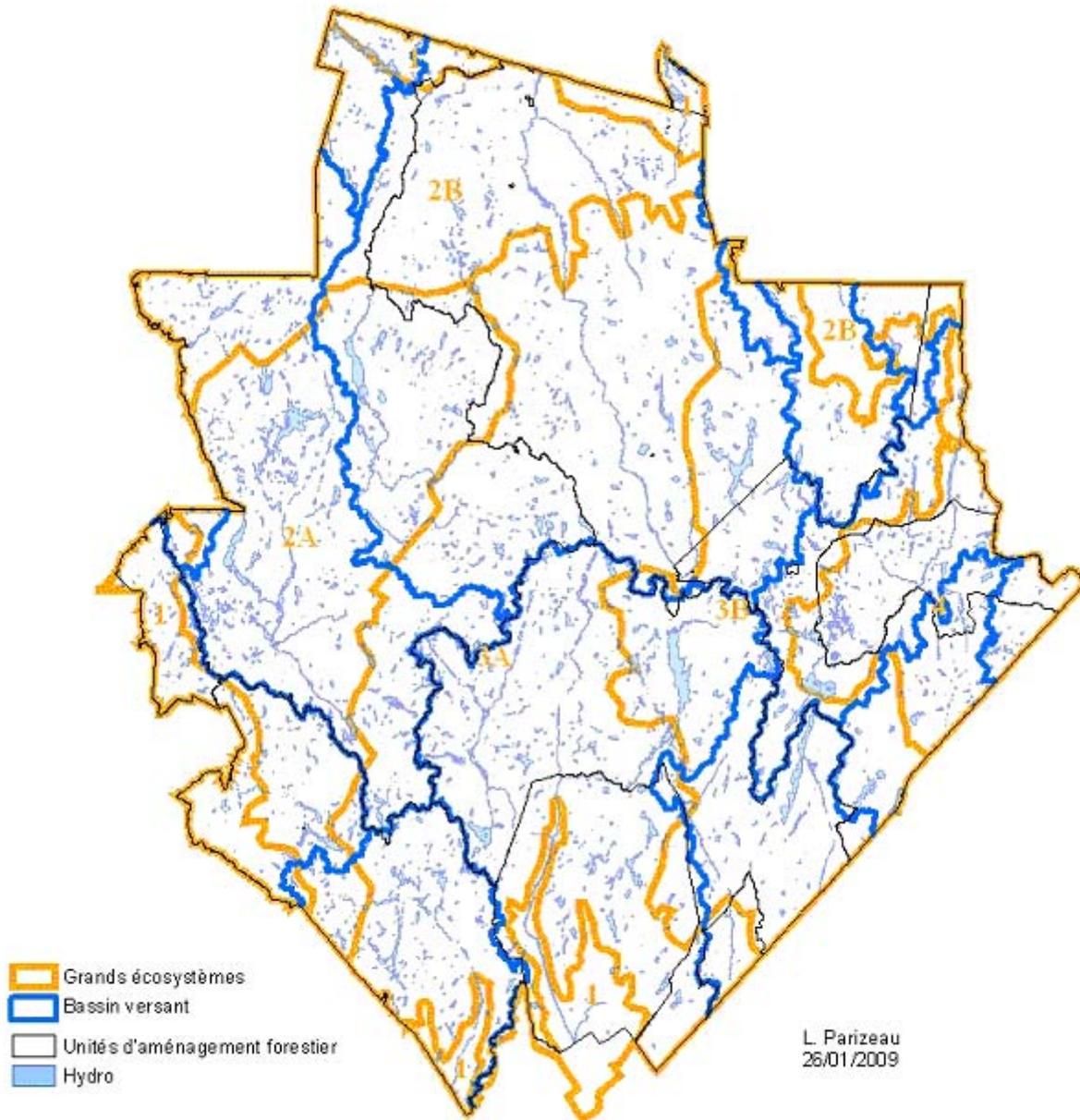
Carte 12 –  
UAF 23-51 : zones de haute valeur de récréation



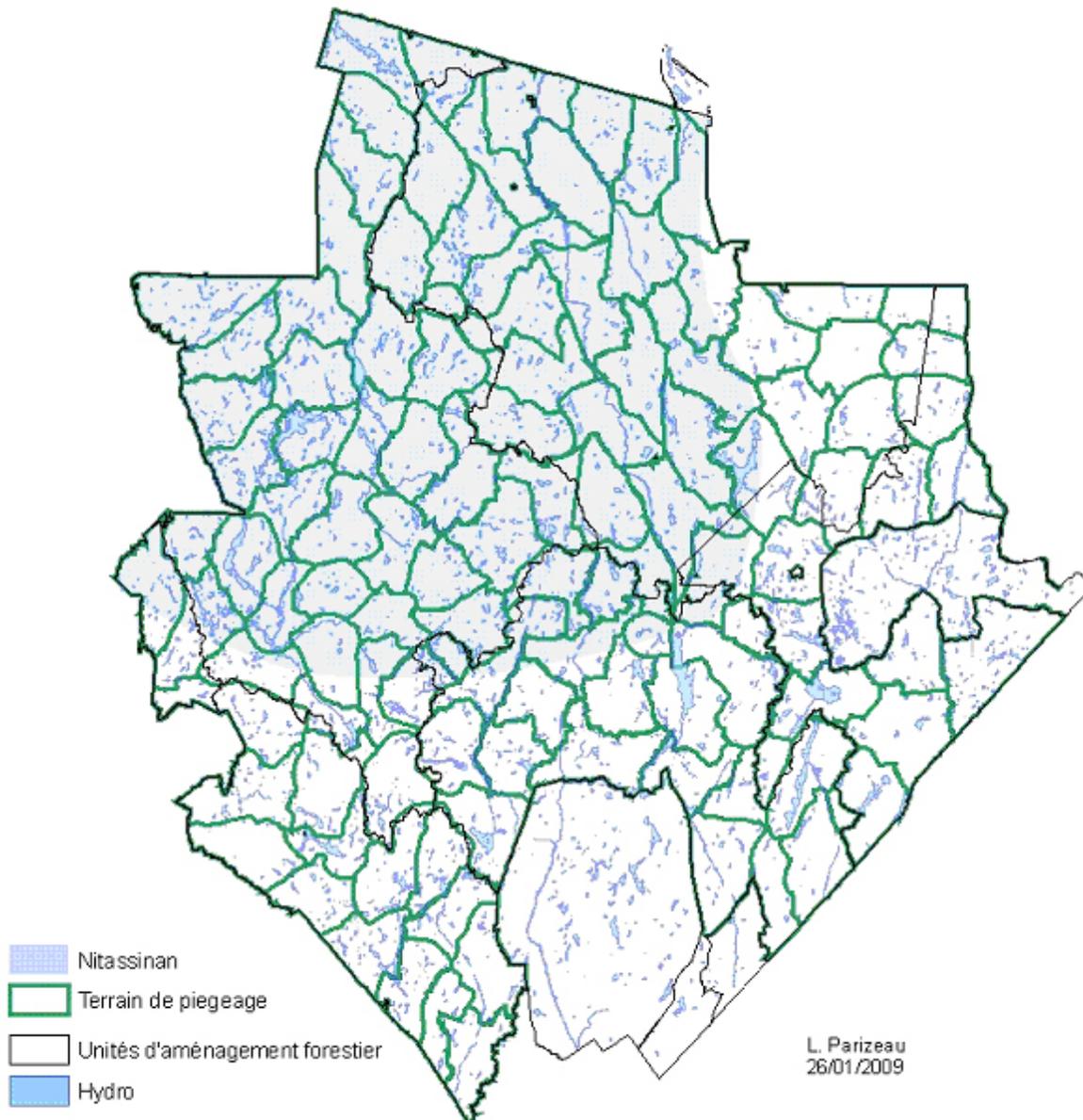
Carte 13 –  
 UAF 23-51 : zones de haute valeur des Premières nations



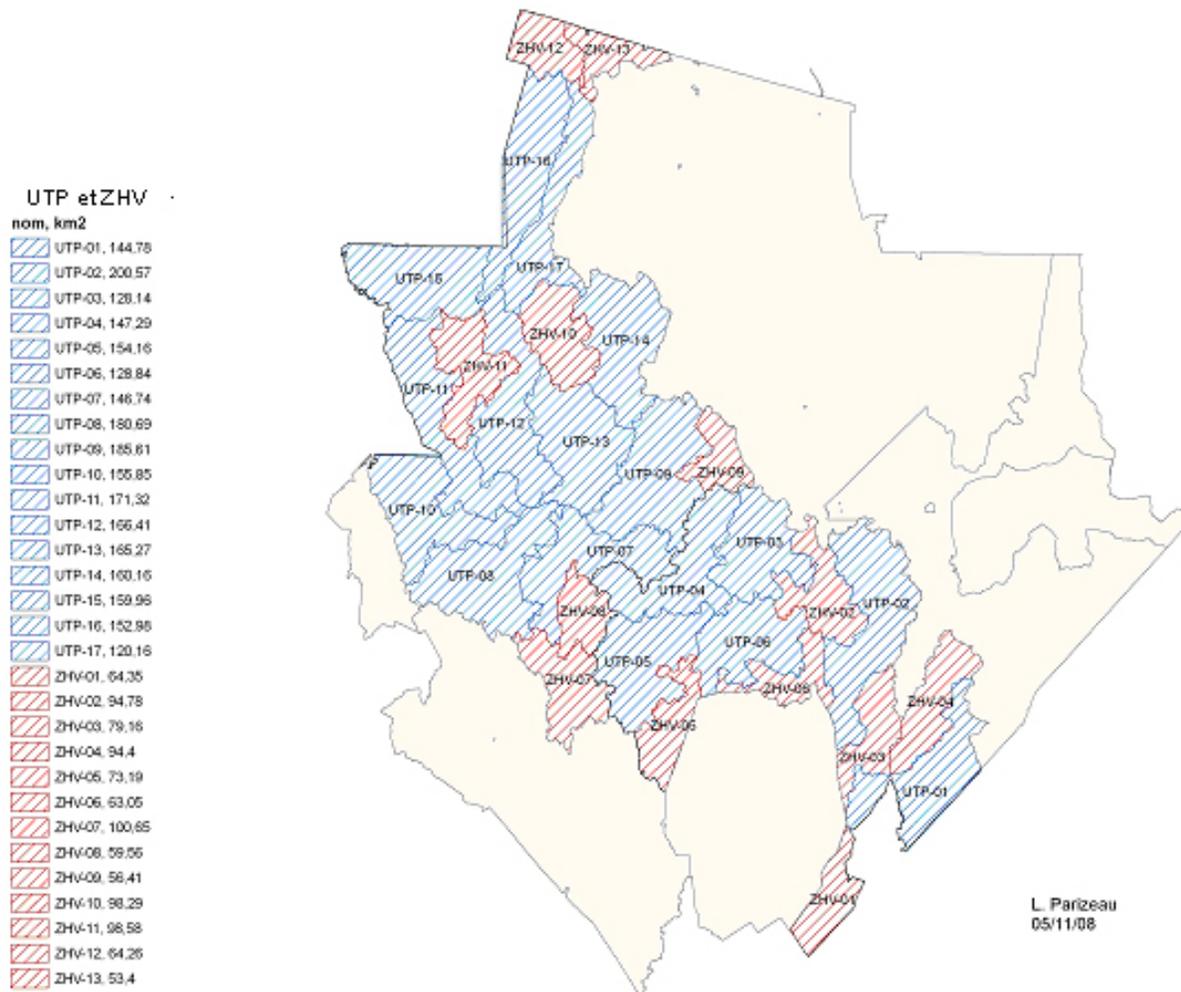
Carte 14 –  
Critères écologiques pour la délimitation des unités territoriales de planification



Carte 15 –  
Critères administratifs pour la délimitation des unités territoriales de planification



Carte 16 –  
 UAF 31-53 et 23-51 : zones à haute valeur et unités territoriales de planification





Fondée en 1981, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) est un organisme national à but non lucratif devenu Nature Québec en 2005.

Nature Québec souscrit aux trois objectifs principaux de la Stratégie mondiale de conservation :

- maintenir les processus écologiques essentiels et les écosystèmes entretenant la vie;
- préserver la diversité génétique de toutes les espèces biologiques;
- favoriser le développement durable en veillant au respect des espèces et des écosystèmes.

Nature Québec réfléchit sur l'utilisation de la nature dans l'aménagement du territoire agricole et forestier, dans la gestion du Saint-Laurent et dans la réalisation de projets de développement urbain, routier, industriel, et énergétique. Les experts des commissions Agriculture, Aires protégées, Biodiversité, Eau, Énergie et Foresterie, au cœur du fonctionnement de Nature Québec, cherchent à établir les bases des conditions écologiques du développement durable.

Résolument engagé dans un processus qui vise à limiter l'empreinte écologique causée par les usages abusifs, Nature Québec participe aux consultations publiques et prend position publiquement pour protéger l'intégrité biologique et la diversité des espèces sur le territoire québécois lorsque des projets de développement fragilisent les écosystèmes et les espèces biologiques.